



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Vétérans des essais nucléaires - Reconnaissance honorifique

Question écrite n° 13052

Texte de la question

M. Stéphane Travert attire l'attention de Mme la ministre des armées et des anciens combattants sur l'absence de reconnaissance honorifique spécifique pour les vétérans ayant participé aux essais nucléaires français au Sahara et en Polynésie française. Si des dispositifs d'indemnisation ont été institués et si certains personnels ont pu se voir attribuer la médaille de la Défense nationale au titre de leur service, ces distinctions ne constituent pas, en tant que telles, la reconnaissance spécifique d'une participation à des opérations comportant des risques particuliers et s'inscrivant dans un contexte stratégique exceptionnel. À ce jour, les personnels concernés ne peuvent prétendre au titre de reconnaissance de la Nation, lequel est pourtant destiné à marquer la participation à des opérations ouvrant droit à une considération particulière de la collectivité nationale. En conséquence, il lui demande si le Gouvernement envisage d'étendre l'attribution du titre de reconnaissance de la Nation aux vétérans des essais nucléaires, indépendamment des dispositifs indemnitaires existants et des décorations déjà susceptibles d'être attribuées, afin de reconnaître officiellement la singularité de leur engagement.

Données clés

Auteur : [M. Stéphane Travert](#)

Circonscription : Manche (3^e circonscription) - Ensemble pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 13052

Rubrique : Anciens combattants et victimes de guerre

Ministère interrogé : [Armées et anciens combattants](#)

Ministère attributaire : [Armées et anciens combattants \(MD\)](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [24 février 2026](#), page 1559